

Création et gestion d'entreprise

ECB1002-NCOX_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q1)**

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 48 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique d'Arlon	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Anne-Sophie HINGRAY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Nathalie BOULANGER Anne-Sophie HINGRAY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

1. S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

••• Travailler aussi bien de manière autonome qu'en équipe – en ce compris au sein d'un réseau de pairs et d'experts - dans le respect de la culture de l'entreprise

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

••• Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

••• Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

4. Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

••• Comprendre les problématiques de son client, de l'entreprise et de son environnement

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant:

-analyse les caractéristiques de l'entreprise ainsi que les interactions qu'elle entretient avec son environnement économique, juridique, social et institutionnel ;

-explique le rôle, les objectifs et le fonctionnement d'une entreprise dans son environnement ;

-identifie et décrit les principales étapes administratives, juridiques et organisationnelles liées à la création d'une entreprise individuelle ;

-détermine si une entreprise est éligible à la tenue d'une comptabilité simplifiée au regard de la réglementation applicable ;

-met en œuvre les principes de la comptabilité simplifiée et enregistre les opérations courantes conformément aux exigences légales ;

-exploite les informations issues de la comptabilité simplifiée afin d'apprécier la situation et l'activité de l'entreprise ;

-analyse l'environnement économique, juridique et sociétal de l'entreprise afin d'en apprécier l'impact sur ses décisions de gestion, son organisation et son développement.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement apporte à l'étudiant le cadre méthodologique et juridique nécessaire pour appréhender l'entreprise dans son environnement. Elle vise autant la compréhension des structures organisationnelles que la maîtrise des démarches administratives et de la tenue d'une comptabilité simplifiée. L'étudiant apprend à identifier les étapes de création d'une entreprise individuelle, puis à en enregistrer et exploiter les opérations courantes

selon les exigences légales

CONTENU

- 1.Qu'est ce qu'une entreprise ?
- 2.Démarches de création d'entreprise individuelle
- 3.Droit comptable et comptabilité simplifiée ;
- 4.Document commerciaux – facture électronique ;
- 5.Mode de fonctionnement de l'entreprise

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Sources référencées sur les supports de cours et / ou sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA1002 — Création et gestion d'entreprise	Références, exercices, documents de travail déposés sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA1002 — Création et gestion d'entreprise	48 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA1002 — Création et gestion d'entreprise	Cours accompagnés d'exercices ; recherches et/ou travaux en autonomie.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation
------------------	------------------------

ACOA1002**Q1**

Evaluation :

Examen écrit

Pondération : 100 %

Q2 (si examen bis de Q1)

Evaluation :

Examen écrit

Pondération : 100 %

Q3

Evaluation :

Examen écrit

Pondération : 100 %

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.